



Monsieur le Directeur, Mesdames et Messieurs les membres du Comité technique,

L'année scolaire qui s'achève n'a pas failli, en termes d'échanges entre les services et les organisations syndicales.

En centrale, un travail régulier est fait, qui conduit à des propositions abouties de textes, par l'Agence, sur lesquels nous avons largement pu nous exprimer, dans le cadre de groupes de travail. **Nous déplorons néanmoins et une nouvelle fois des problèmes de fonctionnement du dialogue social et le non-respect des règles par la Direction.** A un tel point, nous n'avions jamais vécu cela.

Le manque de planification centralisée des groupes de travail et l'absence de coordination nuisent au fonctionnement de l'opérateur et alourdissent le travail des services comme celui des représentant·e-s des personnels.

La Centrale subit aussi les conséquences de cette désorganisation : pressions, urgences qui succèdent aux urgences... **Les personnels de Centrale sont épuisés !**

En CHSCT, les élu·es essuient un refus pour le traitement en séance des questions diverses. La règle du jeu avait pourtant été discutée et posée après une réunion avec le Secrétaire général de l'époque, mais elle n'est plus respectée par la Direction et, pire encore, elle est modifiée sans concertation. En CHSCT comme en Comité technique et en Conseil d'administration, la FSU limite le nombre de ses questions diverses, pour que l'instance reste un lieu véritable de dialogue. Aussi nous devons pouvoir intervenir sur les réponses écrites qui posent problème, qui se révèlent incomplètes ou pour lesquelles nous souhaitons apporter des précisions.

Concernant ce Comité technique, nous avons atteint les limites de l'acceptable. La question de notre participation s'est sérieusement posée. **Nous déplorons des dysfonctionnements majeurs avec notamment le non-respect des textes réglementaires qui s'appliquent à l'opérateur public**, notamment en termes de délais de transmission des documents préparatoires. Concernant l'ordre du jour, des textes étaient présentés sans être finalisés.

Cette crispation est démultipliée dans le réseau, et s'aggrave. De trop nombreux établissements connaissent des situations de refus de dialogue social, de non-respect des textes de l'Agence, voire de violence managériale. Comment pourrait-il en être autrement lorsque l'Agence n'applique pas ses textes ?

Nos alertes ne sont pas systématiquement et rapidement prises en compte. **Les mobilisations des personnels localement qui se multiplient (courriers à la Direction, préavis de grève...) en sont la preuve.**

Les personnels subissent, depuis quelque temps déjà, **les pressions des parents et de l'administration**. La nouveauté cette année, c'est qu'elles portent aussi sur la notation, notamment dans le cadre des examens. D'autres pressions sont exercées concernant les retours de congé d'été ; ainsi on exige ici et là des signatures d'engagement sur une date de retour. Et là, une fois encore, l'Agence laisse faire. Ceci est indigne de l'opérateur public.

Cette fin d'année, dans le contexte COVID, a été particulièrement éprouvante. **Le chaos de la session 2021 des examens** a engendré une véritable souffrance professionnelle allant parfois jusqu'à une perte de sens du métier. S'y ajoutent pour toutes et tous **la fatigue, le stress lié aux difficultés de déplacement, la décision tardive et très insuffisante de prise en charge de frais de quarantaine** par le Conseil d'Administration de l'Agence, et **les conditions incertaines de retour** souvent anxiogènes. **Les personnels sont à bout !**

Et après deux années tellement difficiles, **la reconnaissance de la Direction de l'AEFE se limite à des remerciements, mais rien en termes de rémunération** : non-versement de la prime d'équipement informatique, exclusion des personnels détachés par le MENJS auprès de l'Agence de la "revalorisation historique" des personnels de l'Éducation nationale, exclusion des personnels de droit local de la prise en charge des frais de quatorzaine, inadaptation de l'ISVL à la situation économique dégradée.

Quant au nombre de postes budgétaires dans le réseau, il ne cesse de diminuer. Après un plan de suppressions historiques **on continue d'affaiblir le réseau AEFE en le ponctionnant pour créer des postes en centrale et maintenant dans des établissements partenaires au nom d'une convention temporaire !** Il n'y a plus d'ambiguïté : **vous détruisez le service public d'éducation à l'étranger au profit d'établissements privés** qui obtiennent ainsi des aides démesurées de l'Etat.

Monsieur le Directeur, nous vous alertons solennellement. **Il est urgent de changer de politique.** La Direction doit réaffirmer le rôle de l'AEFE comme garant du service public d'éducation à l'étranger. L'AEFE n'existe que par et avec ses personnels, en centrale comme dans le réseau. Sans un changement de cap, les tensions et conflits qui se multiplient pourraient s'amplifier dès la rentrée de septembre.